

## Compte rendu de la réunion du 5 mai 2021 (tenue en visioconférence)

**Présents :** Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT – Christian DESBOIS - Luc CHAUDRON - Michel REGNAULT - Dominique GUERNIC - Hervé BAUDON - Martine THEVENARD - Bernard BRIDANT - Yann LONJARET - Philippe CHUDZIAK – Thierry BELLOIR – Philippe BRACON.

### ➤ Convention Conseil Départemental :

Nous avons reçu la confirmation de l'attribution de la subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2021. Le premier versement aura lieu pour moitié à la signature de la convention (signée par le Président du Codep et transmise au Conseil Départemental par courrier le 4 mai). Le deuxième versement est attribué à la suite du compte rendu justifiant des actions conduites, transmis au plus tard le 30 novembre.

### ➤ Subventions FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) :

**Intitulé du projet :** pratique du vélo pour les personnes en situation de handicap.

**Objectifs :**

- Accueillir lors d'un rassemblement de cyclotouristes un public de personnes en situation de handicap.
- Démontrer à ce public que la pratique du vélo et du cyclotourisme est possible malgré le handicap.
- Sensibiliser les clubs cyclotouristes du département de Côte-d'Or à accepter parmi leurs membres des personnes en situation de handicap.
- Justifier auprès d'un très large public (Salon du Vélo par exemple) que toute personne en situation de handicap peut trouver épanouissement et bien-être à travers la pratique du vélo, si elle est bien accompagnée.
- Permettre à une dame non-voyante d'intégrer un groupe de dames cyclotouristes de Côte-d'Or qui, par un voyage itinérant à vélo, rejoindra Toulouse à l'occasion d'un vaste rassemblement européen de dames cyclotouristes en septembre 2021.

Une subvention de 1800 € a été sollicitée. Le dossier, transmis le 30 mars 2021 est en cours d'étude auprès des services instructeurs.

### ➤ Subvention ANS (Agence Nationale du Sport) :

En cours de réflexion avec, comme support, le Projet Sportif Fédéral 2021 de FFVélo édité le 15 avril 2021. (Site FFCT → Espace structures → Gestion documentaire → Subventions ANS/FFCYCLO → Projet Sportif Fédéral ANS 2021). Vous trouverez dans ce document le mode opératoire pour votre demande de subvention ainsi que la liste des actions éligibles. Les dossiers sont à transmettre préalablement via le "compte asso" avant le 20 mai inclus.

➤ **Nouvelles licences :**

Le Codep décide de prendre en charge les nouvelles licences ou les licences interrompues depuis plus de 3 ans. Un courrier accompagné d'une fiche de demande va être envoyé dans les prochains jours aux Présidents afin de faire connaître cet avantage et d'attirer de nouveaux adhérents. Une communication sur ce sujet via la presse locale et/ou les réseaux sociaux est envisagée.

**Nota :** les **nouvelles licences féminines** (ou renouvellement après interruption de plus de 3 ans) sont comme les années précédentes **prises en charge par le COREG** et ne feront donc pas l'objet d'un **remboursement par le CODEP**. La demande devra par conséquent être faite au COREG par les clubs concernés, comme habituellement.

➤ **Salon du Vélo (17-19 septembre 2021) :**

Le Codep représenté par Jean-Paul MARTINET, Jacques ROUGET et Anne-Marie BOURDILLAT a participé à une réunion d'informations et d'échanges au sujet de l'organisation de ce Salon avec le service communication du Conseil Départemental le 4 mars.

Le Conseil Départemental nous réserve un espace et va nous proposer un nouveau rendez-vous pour définir nos orientations et les animations potentielles que nous sommes en mesure de proposer et qui seront à préciser avec l'organisateur « Congr'Expo ».

➤ **Copil schéma directeur vélo comcom Gevrey – Nuits :**

Jacques ROUGET a participé à la deuxième réunion le 11 février 2021 à Nuits-Saint-Georges. Le pilote du projet a bien pris en compte les réflexions apportées par le Codep.

<https://www.cggevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/tous-a-velo/>

➤ **Participation du Codep aux AG des clubs (en présentiel) :**

En raison de la crise sanitaire, les AG n'ont pu se dérouler normalement. Le Codep a participé aux AG suivantes :

- ASPTT le 27 février (Jean-Paul MARTINET)
- Arnay-le-Duc le 28 février (Anne-Marie et Bernard BOURDILLAT)
- Marsannay-la-Côte le 6 mars (Bernard BOURDILLAT et Jean-Paul MARTINET)
- VCPA le 9 janvier (Christian Desbois)

➤ **Autres AG auxquelles le Codep a participé :**

- CDOS21 le 27 mars à Chevigny-St-Sauveur (participation Jean-Paul MARTINET)
- Côte-d'Or Tourisme le 12 mai en visio (participation Jean-Paul MARTINET)
- BFC Tourisme prévue le 20 mai (participation Jean-Paul MARTINET)

➤ **Statistiques effectifs au 5 mai 2021**

1198 licenciés dont 43 nouveaux licenciés (33 H – 10 F). La barre des 1200 est presque franchie. **221 féminines** (sur 1198 licenciés) dont 10 nouvelles licenciées (voir tableau ci-après).

**Félicitations aux clubs qui augmentent leur effectif malgré la crise que nous connaissons.**  
Voir tableau ci-après.



**Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon**

Clubs	Nb de nouvelles licences féminines	Augmentation effectif
Cyclos Randonneurs Dijonnais	2	
U.S.C. Venarey-les-Laumes	2	
Vélo Club Seurreois	1	+ 1
Cyclo Randonneur Auxonnais	1	
Saulieu Vélo Club	1	
Club Brazey Cyclos	1	+ 6
Cyclotille Genlis	1	+ 4
Tandem Club Dijonnais	1	+ 7
Association Sportive Simel		+ 1

A la date du 5 mai, nous avons un **retard de 103 licences** par rapport à la même date de 2020.

➤ **Point sur les commissions :**

• **Féminines :**

"Toutes à Toulouse" : la préparation continue. Le problème se pose quant aux arrhes qui devront être versées à certains hôtels et qui pourraient ne pas être remboursées en cas d'annulation pour cause de pandémie.

• **Formations à venir en 2021 :**

- animateur : 16 et 23 octobre
- GPS – cartographie numérique : 30 octobre
- Dirigeants : 6 novembre
- Santé et/ou Sécurité : 20 novembre
- PSC1 : en fonction des mesures sanitaires.

• **Gravel :** la FFCT (en coordination avec la FFC) réfléchit sur les différents niveaux de parcours et sur le balisage.

• **Jeunes :**

- **Le Critérium du Jeune Cyclo** prévu à Selongey le 30 mai est maintenu pour le moment.
- **Journée Olympique** organisée par le CDOS le 22 juin : le Codep participera et propose des idées pour intéresser les enfants (quiz ? cadeau ?).
- Pour attirer **des jeunes** et leurs parents dans nos clubs, le Codep propose de prendre en charge la licence d'un des parents, la première année.
- Un **kit d'éducation routière** a été commandé afin d'être utilisé lors d'animations auprès des enfants (écoles, maison de l'enfance, centres sociaux...).
- Des **vidéos** d'animation sont en cours de finalisation.
- Une visio-conférence d'information sur le "**Savoir Rouler à Vélo**" à l'attention des Présidents de clubs va être organisée par la FFCT courant mai.

• **Sécurité :** l'application [SURICATE](#) a été développée pour permettre à tout un chacun de déclarer un problème de signalisation, des trous, des dégradations sur les routes et les pistes cyclables, etc. Cette application est très simple d'utilisation et nous recommandons à tous nos adhérents de ne pas hésiter à l'utiliser aussi souvent qu'ils le souhaitent.



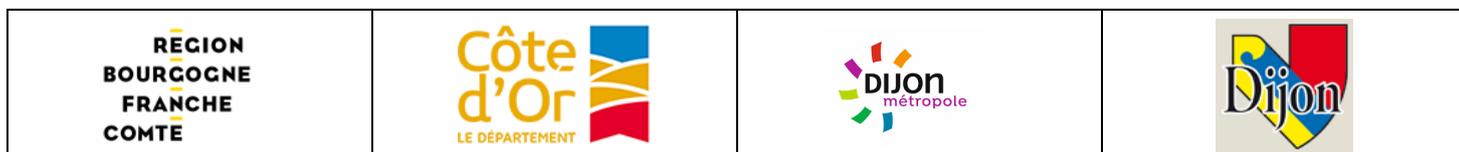
**Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon**

- **Sports adaptés (Personne en Situation de Handicap) :** le Codep apportera son soutien lors de l'organisation de la "Randonnée du Patrimoine pour Tous" prévue par le Tandem Club Dijonnais le 18 septembre 2021. Une réunion est prévue courant juin pour finaliser l'organisation.
- **Tourisme :**
  - Une rubrique "Tourisme" a été créée sur le [site internet](#) du Codep divisée en plusieurs onglets :
    - Infos départementales (voie verte – vélo et fromage – voie des vignes – etc...)
    - Randonnées permanentes (en cours de construction)
    - Incollables (concernant les cols de Côte-d'Or)
    - Terroirs cyclistes (circuits transmis par les clubs)
  - Une randonnée permanente (des Sources de la Seine aux sources de la Marne) est en cours de réflexion (qui traverserait le Parc National de Forêts).
  - Randonnées permanentes départementales déjà labellisées dans Vélo en France : Alain Brunet, déclaré interlocuteur de 2 randonnées qui passent par Saulieu, sera contacté pour avoir les informations et photos nécessaires à un article en page Tourisme du site (rubrique randonnées permanentes).
  - Séjour dans le Jura : en prospection pour le moment.
  - Enquête sur Parc National de Forêts (186 réponses soit 15%). Merci à ceux qui ont répondu. Les résultats de cette enquête seront communiqués lors d'une prochaine réunion du Codep.
- **VTT :**
  - Balisage sur le circuit de Courtivron terminé en mars. Restent 6 jalons à poser par la Covati (Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon).
  - Entretien du balisage sur les 2 circuits d'Is-sur-Tille.
  - Relevé précis (sur GPS) de toutes les balises de ces 3 circuits.
  - La Covati a versé au Codep la **subvention** prévue pour le balisage et l'entretien des sentiers.
  - Afin que les bénévoles soient bien identifiés sur le terrain, des **maillots** "balisage" ont été commandés et devraient arriver fin mai.
  - Plusieurs ComCom souhaitent **développer des circuits VTT** balisés. Deux d'entre elles ont reçu des devis de la part du Codep (pour matériel, frais de déplacements, etc.). En attente de réponse.
- **Webmaster/Communication :** le développement du [site internet](#) du Codep continue. De nouvelles rubriques ont été ajoutées.

#### ➤ Questions diverses

- Le calendrier 2022 pour préparation des randonnées a été envoyé aux clubs. A retourner rempli avant le 7 juin 2021.
- Les annonces personnelles des adhérents concernant des ventes de vélo ou de tout autre matériel ou fournitures ne sont pas acceptées par le Codep, que ce soit pour diffusion sur le site internet ou par mail. De nombreux sites de vente en ligne existent de nos jours pour permettre ces transactions. Seules peuvent être transmises les annonces concernant des ventes de club à club (par exemple remorque, véhicule, etc...). Voir la charte sur le site internet.

**Prochaine réunion : le 30 juin 2021 à 18h30 en visioconférence ou en présentiel (à définir).**



**Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon**